

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/05/29

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre
21 mai 2024 le **LUNDI 27 MAI 2024** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
21 mai 2024

Nombre de conseillers **Etaient présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET
Présents : 17 Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –
Votants : 21 Madame Anne-Caroline RATAJCZAK – Monsieur Stéphane FOURNIER
Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL – Monsieur Yves RAOULT –
Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET
Madame Christelle LEBAS – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –
Monsieur Thierry IMBERT – Monsieur Hubert CHIVET – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Madame Stéphane FOURNIER
Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Yveline LOURDEL
Monsieur Marc SERRA qui donne procuration à Monsieur Marie-Antoinette DESHORTIES
Madame Sophie LOPEZ qui donne procuration à Madame Anne-Caroline RATAJCZAK

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Madame Sandrine SERGEANT

AU **Secrétaire de séance :**
Monsieur Thierry IMBERT

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la modernisation d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Monsieur le Maire expose

Le Multiaccueil « les ptits bouts » est une structure municipale accueillant 12 berceaux.

Les aménagements proposés concernent notamment la réfection de la terrasse extérieure et la mise en place de volets roulants sur l'intégralité des fenêtres et baies vitrées de la structure.

Considérant que la CAF du Pas de Calais peut apporter une aide à hauteur de 80 % pour dans le cadre de la modernisation d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais au titre du fonds de modernisation d'un établissement d'accueil de jeunes enfants
- signer les pièces administratives et financières afférentes à l'exécution de cette délibération

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 28 mai 2024
Le Maire,
Alain CAYET.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain Cayet", written over a horizontal line. The signature is stylized and extends to the right.